



MACHILLY

JUIN 2012

Parution N° 100

DANS CE NUMÉRO :

Compte-rendu séance du 21/05	2
Compte-rendu séance du 11/06	3
Les cambriolages	4
Machilly au quotidien	5
L'Anah	6
Canicule Cantine	7
Fête Nationale Couleur(s) d'au- tomne	8

Le Mot du Maire

Je vais faire écho à plusieurs remarques reçues en mairie.

Avec les beaux jours revenus et un cocktail : chaleur et pluie, la végétation a repris ses droits et même dépassé ses limites.

En effet, il est rappelé aux propriétaires de haies qu'ils doivent les entretenir et veiller à ne pas déborder chez le voisin.

Il en est de même vis-à-vis de la voirie communale.

Les Haies, en se développant sur les routes ou les trottoirs, masquent la visibilité ou rendent le cheminement plus difficile.

Pour parer à tout incident ou accident, il est demandé de procéder à un élagage.

Je compte sur vous pour intervenir sans qu'il soit nécessaire de vous en aviser personnellement.

Je vous remercie par avance et j'en profite pour vous souhaiter de belles vacances.

Jacques Bouvard

Sommaire :

- Nouveau! Un marché à Machilly.
- Comment réagir face aux cambriolages.
- Infos pratiques et utiles: Canicule, l'Anah...
- La cantine des framboises fait un appel aux bénévoles.
- Machilly en fête (14 juillet, couleur(s) d'automne...

Un Marché à Machilly

Envie de ?

Légumes de saisons,

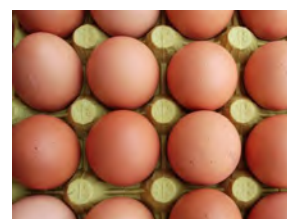


poisson, produits du terroir, poulet rôti...

Les marchands ambulants vous attendent :

Tous les vendredis,
Place de la gare
de 7h00 à 14h00

Venez nombreux !



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 21 MAI 2012

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 23 avril 2012 avec les modifications suivantes :

Rectification de la date de la manifestation en faveur de la mucoviscidose qui aura lieu le 30 septembre 2012, Mme DEREMBLE Catherine, Adjointe, a fait part de son souhait afin que l'explication concernant la présentation d'un projet artistique soit modifiée - " celui-ci a pour objectif de dispenser des cours de peinture contemporaine à des adultes. Le coût horaire par élève serait de 9 €. L'artiste demande la mise à disposition gracieuse d'un local ; le Conseil Municipal donne un avis défavorable pour les raisons suivantes : la commune ne peut louer à titre gratuit un local à un particulier dans le cadre de son activité professionnelle, une participation financière communale est déjà apportée aux activités de loisirs auprès des associations et de la MJC de Saint-Cergues ".

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

La désaffectation et l'aliénation du chemin rural dit du Bois de la Carrière après enquête publique

sont adoptées sur une longueur approximative de 200 mètres. Des riverains informés, seuls les époux ROSSI MEZETTA ont répondu favorablement à la proposition d'achat. Les frais de régularisation foncière et d'établissement de l'acte seront partagés.

Une étude d'extension du groupe scolaire a été sollicitée auprès du cabinet d'architecte ayant réalisé ce bâtiment au vu de la hausse des effectifs. Le Conseil Municipal a retenu parmi les esquisses présentées l'utilisation du préau des primaires, cette présentation n'hypothèque pas l'agrandissement éventuel de la salle de réfectoire.

L'augmentation de la constructibilité de 30 % entend intensifier la densification des constructions, sauf dans les zones protégées. Le dispositif autorise l'augmentation de la surface constructible de 30 % par rapport au coefficient d'occupation des sols. Il s'appliquera pendant 3 ans aux bâtiments neufs et à l'extension des habitations existantes sauf avis contraire des conseils municipaux. Cette décision fera l'objet d'un complément d'informations afin de mettre en place le protocole qui entoure la décision négative ou positive selon le vote qui en découlera.

Subventions accordées :

Fonds associatif Société Economie Alpestre : 300.00 €

Collège de la Côte : 1 216.00 €

Une redevance d'occupation du domaine public est créée pour des commerçants ambulants. Les montants sont déterminés comme suit :

20.00 € / mois pour les « permanents »

2.00 € le mètre linéaire pour les « saisonniers »

La 39ème tranche de compensation financière du Genevois a de nouvelles règles d'attribution décidées par le Conseil Général. Par cette nouvelle répartition, les communes sont perdantes et le résultat pèse sur l'équilibre budgétaire.

Même s'il est normal de prévoir un fond pour des grands projets structurants, il faut que ceux-ci ne soient pas uniquement en zone transfrontalière.

Le reversement des fonds a été prévu à titre de compensation pour les villes et villages abritant les travailleurs frontaliers et négocié par les maires de l'époque.

En ces temps de crise, tout le monde essaye maintenant de récupérer cette manne en oubliant l'objectif initial.

Il convient d'être vigilant pour que les grands travaux sur l'agglomération reçoivent leur juste attribution.

QUESTIONS DIVERSES

Doggen club :

Le Conseil Municipal prend connaissance de la demande de la Présidente du club pour l'organisation d'une exposition de chiens.

Après débat, il est convenu que la commune peut mettre à disposition l'esplanade du lac mais ne prendra pas à sa charge les aménagements et l'infrastructure souhaités. Une réponse est faite dans ce sens.

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL :

La Présidente de l'association – Aide à Domicile en Milieu Rural -, après 10 années de service rendu, ne briguera pas un nouveau mandat.

Bien qu'annoncé depuis plus un an, il n'a pas été possible de trouver une ou un remplaçant(e).

La question de la pérennité de cette structure si importante pour l'aide à domicile se pose.

Un appel est (re)lancé aux bénévoles éventuels.

Nuancier communal :

Dans le cadre de la révision du PLU, il est proposé d'intégrer un nuancier afin de guider le choix dans les coloris futurs pouvant être réalisés lors des travaux de peinture et de construction.

Le but recherché est de trouver une harmonie de tons.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 JUIN 2012

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu de la séance du 21 mai 2012 est approuvé avec l'ajout du vote avec 2 oppositions concernant la demande de l'association Doggen Club.

RAPPORT DES ELUS EN CHARGE D'UNE DELEGATION COMMUNALE OU INTER-COMMUNALE

MOILLE.PASINI Elisabeth,
Conseillère Municipale :

Les travaux prévus route de Couty débiteront plus tardivement que prévu et devraient se dérouler en 2013.

BOUVARD Jacques, Maire :

Les représentants d'E.R.D.F. sont à la recherche d'un terrain pour l'implantation d'une base centrale de conversion de la

Haute Tension en Basse Tension. Plusieurs sites potentiels sont envisagés sur le territoire ; l'un d'entre eux pourrait se situer à Machilly à l'arrière de l'ancienne décharge. Le tènement identifié par E.R.D.F. est en zone protégée. La réponse donnée suivra les prescriptions du P.L.U. à savoir un refus. A noter qu'il peut y avoir un droit de D.U.P.

L'accueil des gens du voyage à Reignier a été mouvementé. Une tentative d'installation a eu lieu le 10 juin à Machilly. Après échange avec la gendarmerie et le SIGETA, celle-ci a été empêchée.

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le SIFOR réalise un chemin en bordure du Foron dans le cadre de l'opération de mise en valeur du Foron.

Ce dernier sera inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) pédestre et vélo.

Néanmoins, pour ce dernier, il apparaît que le passage sous le RDI 206 et la traversée de la route de Moniaz (RDI) soit trop dangereux, il convient donc de leur trouver un itinéraire (dans le sens de la descente : Bons en Chablais ® Ville la Grand) plus sécurisé.

Il est donc proposé que depuis la route de Couty sur Machilly, les cyclistes empruntent la route des Creux, la route des Etôles qui continue sur St Cergues et traverse la route de Moniaz pour ensuite prendre le chemin rural qui se situe à droite juste avant le passage sous le pont de la RDI 206 selon la carte jointe à la présente délibération.

Cette variante est adoptée avec deux abstentions.

PROCHAINE SEANCE LE 9 JUILLET 2012

La redevance d'occupation du domaine public est révisée.

Des montants avaient été votés précédemment par délibération le 21 mai 2012. Les commerçants ambulants ayant fait part de leur mécontentement et de leur souhait de se voir aider au lancement d'un service nouveau offert à la population de Machilly, de nouvelles modalités sont fixées pour une période de 6 mois à compter du 01 juillet 2012 à raison de 10.00€ / mois pour les « permanents ».

Dans le cadre du futur P.L.U.

Les élus associés au travail du cabinet GARCIA présentent les palettes de couleurs relatives aux aspects extérieurs des habitations (façades, toitures, menuiseries). Ce document approuvé par le Conseil Municipal sera transmis au prestataire en charge de l'élaboration du futur P.L.U.

CAMBRIOLAGES

VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE :

COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

• Opposition carte bancaire : 0 0892 705 705

• Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

• Téléphones portables volés :

SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas

de risques inconsidérés; privilégiez le recueil d'éléments

d'identification (type de véhicule,

langage, stature, vêtements...).

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez

les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,

- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en

cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre

choix (article 5 de la Charte d'accueil du public).

Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos

chéquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur.



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.



Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...



Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.



Une urgence, composez le 17 ou le 112.

Retrouvez plus d'informations sur www.interieur.gouv.fr

Machilly au quotidien.....

CHANGEMENT DANS LES SERVICES DE LA MAIRIE :

Aline Favre, qui avait été recrutée à l'agence postale communale, a présenté sa démission.

Virginie Besson, qui était la deuxième candidate retenue lors du recrutement initial, domiciliée à Machilly, a repris ce service. Elle reprend également l'élaboration du Bulletin communal qui à l'occasion de sa 100ème parution fait « peau neuve! »



AVIS

Communication de la préfecture

« Confrontée à une forte augmentation du nombre de demandes de passeports pendant les mois d'avril-mai 2012, la Préfecture a mis en œuvre un dispositif exceptionnel afin de traiter celles-ci dans les délais les plus courts.

Le délai de mise à disposition, à compter de la date de dépôt, qui a pu atteindre plus de 2 mois, vient d'être réduit à un peu moins de 2 mois.

Je vous remercie de bien vouloir porter ces informations à la connaissance de vos administrés en les invitant à anticiper leurs démarches. »

Le délai de mise à disposition des passeports réduit à un peu moins de 2 mois.

NOUVEAU A VOTRE SERVICE:

CABINET DE PEDICURE - PODOLOGUE

Alexis DEBONNE

421 route des framboises

74140 SAINT-CERGUES

06.31.95.84.77

Habiter Mieux avec l'Anah

Une aide financière pour améliorer votre logement et réduire vos consommations d'énergie

Vous êtes propriétaire de votre logement ? Vous l'occupez à titre de résidence principale ?
Votre logement a plus de 15 ans ? Vous disposez de ressources inférieures aux plafonds suivants ?

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de ressources (revenu fiscal de référence – avis d'imposition 2010)
1	11 614 €
2	16 985 €
3	20 428 €
4	23 864 €
5	27 316 €
par personne supplémentaire	3 441 €

Vos factures d'énergie sont trop élevées ? Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique de votre logement ? Vous cherchez des solutions simples et efficaces ?

Vous pouvez bénéficier :

- d'une aide de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) qui représente 20 à 35 % du coût HT des travaux plafonné à 20 000 € ;
- d'une prime complémentaire au titre du programme « Habiter Mieux » de 1 600 € qui peut être majorée dans la limite de 500 € en cas de participation d'une collectivité locale.
- d'un accompagnement personnalisé pour vous aider à identifier les travaux les plus efficaces et à monter votre dossier de demande de subvention.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la délégation locale de l'Anah de la Haute-Savoie :

tél : 04 50 33 79 60 ou 04 50 33 79 61

mél : ddt-anah@haute-savoie.gouv.fr



CANICULE

• COMPRENDRE

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- Il fait très chaud.
- La nuit, la température ne descend pas, ou très peu.
- Cela dure depuis plusieurs jours.

La canicule et nous...
COMPRENDRE ET AGIR

• AGIR

En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie. Vous bénéficierez ainsi d'une aide.

APPEL AUX BENEVOLES

La cantine des Framboises recherche des bénévoles pour la rentrée 2012 - 2013.

Tout le monde est bienvenue!

Cela consiste à aider les employés de la cantine à servir le repas aux enfants.

Pour ce faire, vous pouvez joindre le Président de la cantine:

Mr Christophe Cazals au 06.60.90.01.65

ou la responsable des bénévoles:

Mme Cécile Plat au 04.50.94.96.11

Venez partager un moment convivial avec les enfants de votre commune!

Cantine des Framboises



Votre repas sera pris en charge par l'association de la Cantine.


Mairie de Machilly

290 route des Voirons
74140 MACHILLY

Téléphone : 04.50.43.51.94
Télécopie : 04.50.94.62.90
Messagerie : mairie@machilly.fr

NOUS CONTACTER

Retrouvez-nous sur
le web:
www.machilly.fr

MACHILLY

FÊTE NATIONALE

FEU D'ARTIFICE

13 JUILLET 2012

Ensemble illuminons Machilly

19H	Cérémonie au monument aux morts avec la participation de « l'Harmonie Municipale »
19H30	Apéritif offert par la Municipalité à la salle des fêtes
20H00	Possibilité de restauration sur place (grillades...)
22H00	Distribution gratuite de lampions puis départ pour le lac (côté jeux)
22H30	Tir des feux d'artifices suivi d'une soirée dansante à la salle des fêtes

Un appel aux bonnes volontés est lancé pour aider à la réalisation de cette soirée
(s'annoncer à la mairie)

En ce début d'été, le Conseil Municipal vous souhaite de bonnes vacances et si vous restez chez vous, le Lac de Machilly vous offre son environnement pour de jolies promenades.

Couleur(s) d'automne

Pour tous les curieux de nature

Partez à la découverte du lien étroit qui nous lie à la nature.

Les 22 et 23 septembre,

Couleur(s) d'automne enchantera, une nouvelle fois, **le lac de Machilly**. Au programme: un marché aux plantes rares et aux saveurs, un festival Land Art et Art Envi-



ronnemental, un restaurant végétarien, des conférences, une bibliothèque « hors les murs »

ainsi qu'une multitude d'ateliers pour les enfants sur les thèmes du jardinage, de la création artistique et de l'art floral.

Cultiver, imaginer, savoir, créer... Goûtez en famille, en couple, entre amis à un moment de détente en plein cœur du végétal !

Couleur(s) d'automne

Les 22 & 23 septembre 2012
au Lac de Machilly

Infos : Tél. 04 50 95 07 10 -
www.annemasse-lesvoirons.com